

## Faits saillants de l'année 2001

- Seizième année d'activité avec plus de quatre-vingt-cinq membres représentant 27 employeurs et 39 cabinets de traduction et pigistes.
- Tenue de quatre réunions (deux à Montréal, une à Toronto et une à Ottawa) au cours desquelles les membres ont examiné divers dossiers terminologiques, discuté des affaires du Réseau et assisté aux exposés suivants :
  - Charles Metz (Holt French Translating Bureau) Itinéraires – et avatars – d'un traducteur torontois d'origine française
  - Annie Desnoyers (École des Hautes Études Commerciales) Les grammaires
  - Sheila Fischman (literary translator) A Life in Translation
  - Eduardo Andújar (Collège dominicain de philosophie et de théologie) La traduction dans la constitution savoir occidental
- Sixième année de fonctionnement de la liste de diffusion électronique du Réseau, Lnorste, maintenant administrée principalement par le Groupe coordonnateur.
- Cinquième année de fonctionnement du site Web du RTE, mis à jour périodiquement par le comité qui en est responsable. Parmi les nouveautés, signalons l'acquisition par le Réseau de son propre nom de domaine, grâce à quoi il a désormais une adresse Internet bien à lui (<http://www.rte-nte.ca/>), une légère réorganisation de la section réservée aux membres et la « réouverture » du CyberCafé.
- Envoi aux membres de la trousse d'adhésion sur le Réseau comprenant notamment les faits saillants de 2000, la liste des membres par secteur d'emploi et la liste téléphonique.
- Recensement des fiches du RTE dans Termium fait par certains membres.
- Soumission, par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), d'une mise à jour de leurs listes respectives d'appellations officielles.
- Création de la nouvelle devise du RTE en français, soit **R**ayonnement **T**raduction **E**ntraide. Appel à l'aide aux membres du RTE qui traduisent vers l'anglais pour pondre un pendant anglais à la devise.
- Mise sur pied du comité du septième colloque, prévu pour octobre 2002. Membres du comité : Marjolaine Séguin (présidente), Louise Caron, Michèle Lejars et Annick Trudel.
- Décision de modifier le barème des adhésions en vue d'éliminer la confusion qui existe entre les catégories « pigiste » et « organisme comptant un membre ». Décision de porter à 35 \$ le montant à ajouter par membre supplémentaire d'un organisme. La cotisation des étudiantes et étudiants demeure la même. Donc, pour les catégories « pigiste » et « organisme comptant un membre », il en coûtera 80 \$; pour un organisme comptant deux membres, 115 \$; pour un organisme comptant trois membres, 150 \$; pour un organisme comptant quatre membres, 185 \$; pour un organisme comptant cinq membres, 220 \$; pour un organisme comptant six membres, 255 \$.

